



VALL' AIR DE PRINTEMPS - 2017

Chers Vallérois et Valléroises,

Vous trouverez dans ce bulletin les dernières actualités législatives, administratives concernant votre commune.



Les animations et la vie de notre village lors de cette année écoulee est retracée au moyen de photos souvenirs !

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez.

N'hésitez pas non plus à rendre visite au site internet de la mairie : mairievalleres.wix.com





CHOIX D'UN NOM POUR L'ÉCOLE

Aucun nom n'avait jamais été donné à l'École de Vallères.

Le conseil d'école, les parents, les enseignants et les élus ont été sollicités et diverses propositions ont été transmises dont « l'École des pommiers », « l'École des Vergers », l'École de la clairière aux pommes »... C'est désormais fait, dans sa séance du 15 février 2017, le Conseil municipal a choisi un nom pour l'école de Vallères, ce sera « **AVALLERIA** » : du gaulois « avallo » qui veut dire « pomme », la première mention du toponyme en 1081 étant Terra de Avalleria, également à l'origine du nom de notre commune.

Des travaux de réhabilitation d'une grande partie de la toiture de l'école sont à l'étude pour une inscription au budget 2017. Ils représentent une charge d'environ 38 000 euros TTC, suivant les estimations et devis reçus. Le conseil municipal a donné son accord pour cette réalisation et va solliciter le département pour obtenir une subvention au titre du Fonds Départemental de soutien aux communes rurales (14 883€).

LOCATION LICENCE IV

Le Bar restaurant du « Cheval Blanc » a cessé son activité depuis le 30 juin 2015, la mairie a récupéré de nouveau la licence IV.

Le conseil municipal a autorisé la location de cette licence au profit de Mme Parisy, gérante de l'épicerie de Vallères, qui en avait fait la demande par courrier. Une convention sera prochainement rédigée.

NOUVEAU LOTISSEMENT

Le lotisseur: SARL BGBD – Foncier Aménagement a déposé une demande de permis d'aménager en vue de réaliser le lotissement dit « Les pleins vents » de 14 lots sur un terrain situé Rue de la corderie.

Cette dénomination provient des pommiers hautes tiges souvent plantés sur les hauts de Vallères.

SEMAINE DU HANDICAP

Dans le cadre de la semaine du handicap, des manifestations se dérouleront au cours du mois de juin, notamment sur Azay-le-Rideau. Le but est de sensibiliser le public aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes atteintes d'un handicap.



Les associations Familles rurales et Génétique actions (dont le but est d'œuvrer en faveur des personnes handicapées dans le domaine de l'accessibilité, du matériel adapté, ainsi que de soutenir les recherches génétiques par l'organisation de différentes actions festives culturelles et sportives afin de récupérer le plus d'argent possible à leur profit) ont été chargées de l'organisation de cet événement en collaboration avec les municipalités de l'ancienne CCPAR.

LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA CANTINE



Les travaux d'extension de la cantine et du Centre de loisirs se poursuivent. Malgré quelques retards dans leur exécution, l'ouverture reste prévue le 24 avril 2017.

Vall'Air de Printemps

Création de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre au 1er janvier 2017



- | | |
|-----------------------------|--|
| 1 M. Bernard VÉRON | – Maire de LIGNIERES DE TOURAINE – 11 ^{ème} Vice-président |
| 2 M. Jean-Luc CADIOU | – Maire de VALLERES – 5 ^{ème} Membre du bureau |
| 3 M. Stéphane de COLBERT | – Maire de TRUYES – 8 ^{ème} Vice-président |
| 4 Mme Agnès BUREAU | – Maire de RIVARENNES – 3 ^{ème} Membre du bureau |
| 5 M. Jean-Christophe GASSOT | – Maire d'ESVRES SUR INDRE – 6 ^{ème} Vice-président |
| 6 M. Roland MARIAN | – Maire de VILLEPERDUE – 7 ^{ème} Membre du bureau |
| 7 Mme Marie-Annette BERGEOT | – Maire de VILLAINES LES ROCHERS – 4 ^{ème} Membre du bureau |
| 8 M. Olivier BOUISSOU | – Maire de SACHÉ – 14 ^{ème} Vice-président |
| 9 M. Éric LOIZON | – Maire de THILOUZE – 1 ^{er} Vice-président – Conseiller départemental |
| 10 M. Vincent POPELIER | – Maire de SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS – 6 ^{ème} Membre du bureau |
| 11 M. Patrick NATHIÉ | – Conseiller municipal de ST BRANCHS – 7 ^{ème} Vice-président |
| 12 M. Alain ENSAULT | – Maire de SORIGNY – Président |
| 13 Mme Michelle DUVAULT | – Maire de PONT DE RUAN – 2 ^{ème} Membre du bureau |
| 14 M. Jean-Serge HURTEVENT | – Maire de CHEILLÉ – 9 ^{ème} Vice-président |
| 15 M. Arnaud HENRION | – Maire d'AZAY LE RIDEAU – 13 ^{ème} Vice-président |
| 16 Mme Colette AZÉ | – Maire de RIGNY USSÉ – 10 ^{ème} Vice-présidente |
| 17 Mme Valérie GUILLERMIC | – Maire de MONTS – 3 ^{ème} Vice-présidente |
| 18 M. Daniel DURAND | – Maire de BRÉHÉMONT – 12 ^{ème} Vice-président |
| 19 M. Bernard REVÊCHE | – Maire de MONTBAZON – 4 ^{ème} Vice-président |
| 20 M. Patrick MICHAUD | – Maire de VEIGNÉ – 2 ^{ème} Vice-président – 10 ^{ème} Vice-président départemental en charge des infrastructures et des transports – Président du Pays Indre et Cher |
| 21 M. Philippe MASSARD | – Maire de LA CHAPELLE AUX NAUX – 1 ^{er} Membre du bureau |
| 22 M. Pascal HOULARD | – 1 ^{er} Adjoint d'ARTANNES SUR INDRE – 5 ^{ème} Vice-président |

Vall'Air de Printemps

La Communauté de Communes de Touraine Vallée de l'Indre rassemble 22 communes et une population de plus de 50 000 habitants. Elle sera administrée par un conseil de 55 élus et un bureau constitué des 22 maires. Le regroupement permettra de rendre nos territoires plus attractifs et de renforcer les services offerts à la population.

1. Artannes-sur-Indre : 2 571 habitants
2. Azay-le-Rideau : 3 545 hab
3. Bréhémont : 791 hab
4. Cheillé : 1 794 hab
5. Evvres-sur-Indre : 5 292 hab
6. La Chapelle-aux-Naux : 578 hab
7. Lignières-de-Touraine : 1 287 hab
8. Montbazou : 4 179 hab
9. Monts : 7 623 hab
10. Pont-de-Ruan : 1 017 hab
11. Rigny-Ussé : 527 hab
12. Rivarennés : 1 036 hab
13. Saché : 1 353 hab
14. Saint-Branchs : 2 628 hab
15. Sainte-Catherine-de-Fierbois : 738 hab
16. Sorigny : 2 523 hab
17. Thilouze : 1 656 hab
18. Truyes : 2 209 hab
19. Vallères : 1 164 hab
20. Veigné : 6 220 hab
21. Villaines-les-Rochers : 1 037 hab
22. Villeperdue : 989 HAB



20 bis, rue de Chinon 37190 CHEILLE

Tél : 02 47 45 39 46

Fax : 02 47 45 41 75

Mail : arefi@orange.fr

JOB DATING

Un job dating est organisé le 23 MARS 2017 à la salle polyvalente d'Azay-le-Rideau à partir de 9h30. Il permettra la rencontre de personnes recherchant un emploi dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et la restauration avec des employeurs.

L'association AREFI (Association Rideloise pour l'Emploi, la Formation et l'Insertion) a été créée à l'initiative des élus de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises locales.

L'activité de l'association a débuté au 1er mars 2004.

AREFI a pour mission d'être l'interface entre les demandeurs d'emploi et les entreprises en identifiant quotidiennement les besoins de ces deux acteurs locaux.

En lien constant avec les techniciens et bénévoles locaux : mairies, employés de la communauté de communes, travailleurs sociaux, bénévoles associatifs, etc. L'association se donne pour mission de participer au développement local de nos territoires.

L'espace emploi propose des VISA en bureautique et en anglais. Des permanences spécifiques sont organisées pour les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider dans leurs démarches et leurs recherches d'emploi.

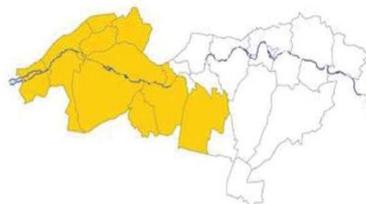
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 sans rendez-vous; Après-midi sur rendez-vous.



Transports scolaires

Organisation du transport scolaire sur le Territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre assure le transport scolaire des enfants de son territoire vers l'ensemble des établissements scolaires publics par délégation du Conseil départemental (Azay-le-Rideau, Bréhémont, La Chapelle-aux-Naux, Cheillé, Lignières-de-Touraine, Pont-de-Ruan, Rigny-Ussé, Rivarennés, Saché, Thilouze, Vallères, Villaines-les-Rochers).



Le Vice-président nommé au Transport est Monsieur BOUISSOU Olivier.

Madame **METERREAU Charline** est chargée des transports scolaires :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00
de 14h00 à 17h00

Pour les urgences du mercredi, Madame VASSEUR Christelle est à votre disposition.

Vous pouvez nous joindre par mail à

transportscolaire@tourainevalleedelindre.fr

et par téléphone au

02 47 34 29 00

Le responsable du service à la Population est Monsieur BOUQUIN Jérémy



TOURAINÉ VALLÉE DE L'INDRE • 6 place Antoine de Saint-Exupéry • Z.A. ISOPARC • 37250 SORIGNY
02 47 34 29 00 • contact@tourainevalleedelindre.fr • www.tourainevalleedelindre.fr



Le Syndicat d'aménagement de la Vallée de l'Indre

Le **Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI)** dispose de la compétence « Gestion des milieux aquatiques ». Cela lui permet de conduire depuis plusieurs années des travaux sur cours d'eau via des programmes pluriannuels d'actions appelés Contrats Territoriaux sur un territoire de 31 communes allant de Courçay jusqu'à Rigny-Ussé.

L'année 2016 a été marquée en juin, par d'importantes inondations provoquées par les abondantes précipitations qui ont touchées le sud et l'Est de la Région.

Pendant cette période critique, le personnel du SAVI s'est fortement mobilisé pour informer les communes sur l'évolution de la situation mais aussi accompagner les habitants sinistrés à mettre en sécurité leurs biens.

Restauration de la ripisylve sur le cours du vieux Cher

Le vieux Cher fait également office de bras de décharge en cas de fortes crues du cher. Ce cours d'eau souffre d'un manque d'entretien de la végétation qui provoque une fermeture du milieu ainsi qu'un frein au libre écoulement de l'eau.

En 2016, le SAVI, en partenariat avec la commune, a réalisé un chantier d'entretien sur les parcelles communales à proximité du pont de l'autoroute A85. Au total, plus de 10 jours d'abattage ont été nécessaires.



Avant travaux : Le Vieux Cher colonisé par une dense végétation ; après travaux : Le cours principal est dégagé

Comme chaque année, le SAVI poursuit son programme **d'arrachage de jussie**. Les grandes stations ont été arrachées par l'entreprise FOUGERE et le reste du linéaire a été prospecté et entretenu en interne par les services du SAVI. Les derniers chiffres montrent que le travail mené depuis 2013 sur l'ensemble du cours de l'Indre permet de limiter la colonisation de l'espèce et de l'éradiquer sur plusieurs secteurs. La plante est présente sur la commune de Vallères uniquement sur des étangs privés.



Arrachage de la Jussie sur l'Indre en 2016

Retrouvez toutes les informations sur le site du syndicat www.savi37.fr.

Salon des Jeunes Inventeurs & Créateurs



Ville de Monts

20 et 21 Mai 2017

Concours-Ateliers-Animations

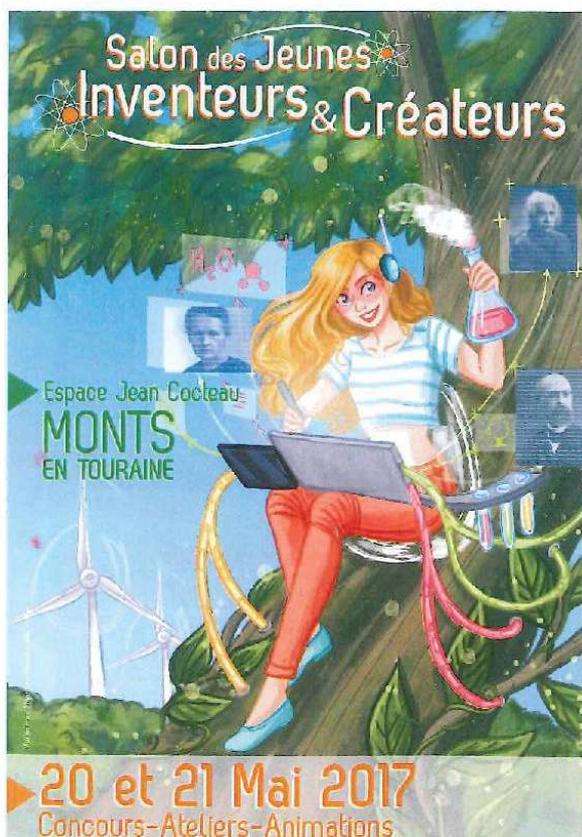
Espace Jean Cocteau

MONTs
EN TOURAINE

Un concours pour qui ?

Si vous avez moins de 25 ans, venez participer à cette grande aventure ! Partagez avec nous votre ingéniosité, et faites-nous découvrir votre talent.

Alors, si vous avez un projet innovant dans les domaines de l'environnement, du design, de la technologie..., ne restez pas l'inventeur de l'ombre, osez, venez-vous présenter au Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs !



Un concours pour quoi ?

Vous vivrez un moment inoubliable !

A gagner : la rencontre et les échanges avec les visiteurs, les conseils des membres du jury..., et les prix : emplacement gratuit au Concours Lépine Européen à Strasbourg pour le premier lauréat et **de nombreux prix** distribués par les partenaires et la municipalité. N'hésitez plus et participez au Concours **les 20 et 21 mai 2017**. Qui sait, vous vivrez, peut-être, la future commercialisation de vos projets !

Contact :

Service Communication - Hôtel de Ville
2 rue Maurice Ravel 37260 monts
Tél. 02 47 34 11 98 / 06 88 23 95 68
communication@monts.fr
www.monts.fr/www.jeunesinventeurs.org

Vall'Air de Printemps

Depuis 2002, la Roue Tourangelle sillonne chaque année un tiers des routes de la Touraine. 200 coureurs professionnels traversent sur 200 km, 30 à 35 villages et villes du territoire tourangeau mis en exergue (départ) et de l'agglomération de Tours (ville arrivée).

En 2017, la Roue Tourangelle s'élancera pour sa 16ème édition le dimanche 02 avril. La course sera précédée comme les années précédentes d'un défilé de voitures de collection et d'une caravane publicitaire. Nouveauté cette année : une course des cadets « Trophée Madiot » regroupant 150 coureurs est également organisée. Ils s'élanceront de Lignières-de-Touraine à partir de 11h00.

Venez nombreux les encourager !



Attention, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de la traversée de cette course et le respect des consignes



INFOS SUR L'INFLUENZA AVIAIRE

L'influenza aviaire (IA) est une maladie animale qui peut infecter plusieurs espèces d'oiseaux d'élevage (poulets, dindons, cailles, pintades, etc.) ainsi que les oiseaux d'ornement et les oiseaux sauvages, certaines souches entraînant un taux de mortalité élevé.

Les virus de l'IA peuvent se propager par contact direct avec les sécrétions d'oiseaux infectés, tout particulièrement par leurs déjections ou par l'intermédiaire de la nourriture, de l'eau, des chaussures contaminées et d'autres vêtements, par les véhicules, divers équipements ou les cages contaminés.

Les virus de l'IA sont très sélectifs quant aux espèces qu'ils peuvent toucher mais ils ont, en de rares occasions, franchi les barrières de l'espèce et touché l'homme. La transmission à l'homme s'est produite lors de contacts étroits avec des oiseaux infectés ou dans des environnements fortement contaminés.

Les principaux symptômes chez les volailles : apathie, chute de la ponte, troubles digestifs et respiratoires.

Attention, la France est toujours classée en risque élevé depuis le 6 décembre 2016.

Ce classement rend obligatoire le confinement de toutes les volailles, qu'il s'agisse d'élevages commerciaux ou de basses-cours de particulier (sans dérogation possible).



Problème de déchets jetés dans le tout-à-l'égout

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères. L'intervention de la société qui entretient le réseau a été nécessaire pour retirer des débris dans les pompes; elle a retrouvé notamment des **SERPILLERES ! Il est rappelé que les interventions ont un coût, répercuté sur tous les usagers !**



Création de Passages piétons

La commission voirie s'est réunie le 10 février.

Afin d'optimiser la sécurité des piétons, il a été décidé de créer des passages piétons supplémentaires :

rue de la Fosse de l'écu, rue Fleury et rue de la Buffeterie.

CARTE D'IDENTITE : nouvelle procédure



Désormais, vous devrez vous rendre exclusivement dans l'une des 19 communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité. Les autres mairies, dont Vallères, ne disposent pas de ce matériel.

Ces communes sont : Chambray-les-Tours, Joué-les-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours et ses annexes, Amboise, Bléré, Château-Renault, Fondettes, Montbazou, Neullé-Pont-Pierre, Bourgueil, Chinon, **Langeais**, Richelieu, Sainte-Maure-de-Touraine, Loches et Preuilly-sur-Claise.

- ◆ Vous pouvez faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, en se connectant sur le site de l'agence nationale des Titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
- ◆ Vous prenez note du numéro de pré-demande qui vous est attribué ;
- ◆ Vous choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques

(liste ci-dessus).

- ◆ Vous contactez la mairie pour prendre rendez-vous (les délais peuvent être plus ou moins longs) puis vous vous présentez au guichet de la mairie avec vos pièces justificatives et votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales ;
- ◆ Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous avez déposé votre demande.

Vous serez averti(e) par SMS de la disponibilité de votre titre : vous rapporterez, sauf en cas de perte ou de vol, l'ancien titre que vous remettez lorsque vous prendrez possession du nouveau.

SAINT VINCENT

C'est le dimanche 05 février que les Compagnons de Saint Vincent de Vallères se sont réunis pour célébrer cette fête traditionnelle des vigneron.

Après la messe, le défilé entraîna tous les participants dans la salle du restaurateur, où les intronisations se sont succédé. Les Agapes ont alors pu commencer !



Elections présidentielle et législative 2017

Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 (horaires : de 8h00 à 19h00) auront lieu les deux tours de l'élection

présidentielle. L'élection se fait au suffrage universel direct.

Les dimanches 11 et 18 juin (horaires : de 8h00 à 18h00) auront lieu les deux tours de l'élection législative, consistant à désigner les 577 députés de l'Assemblée Nationale, pour 5 ans.

Pour voter, vous devrez être âgé de 18 ans révolus, de nationalité française, inscrits sur la liste électorale et détenir votre carte d'électeur. Vous pourrez aussi voter par procuration.

Le vote est un devoir du citoyen qu'il faut impérativement conserver.

Venez nombreux aux urnes !

Vall'Air de Printemps

MARCHE DE NOEL 11 décembre



Le marché de Noël organisé par l'Association Val'R Loisirs le dimanche 11 décembre a connu un vif succès. Des commerçants et des artisans tenaient divers stands de bijoux, de broderies, de décorations, permettant aux badauds d'acheter divers petits cadeaux avant les fêtes.

Vin chaud, restauration sur place étant également proposés !

L'arrivée du Père Noël accompagné de ses chiens a fait sensation auprès des petits et des grands !



Cérémonie des vœux

Cette cérémonie est l'occasion de se retrouver nombreux autour d'un verre et d'une part de galette ! Petit moment de convivialité apprécié des élus et de tous nos concitoyens !

Le discours du maire a été comme d'habitude précédé de morceaux de musique interprétés par la fanfare de Vallères !

Merci pour leur présence !

Au 1er rang, des élus des communes voisines ont également participé à cette cérémonie ! L'occasion de rencontrer les représentants de la Communauté de communes du Val de l'Indre, nos nouveaux partenaires au sein de la Communauté de Communes de Touraine Val de l'Indre (CCTVI), créée au 1er janvier 2017.



Vall'Air de Printemps

OBLIGATION DU RECENSEMENT MILITAIRE

Les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. L'inscription se fait auprès de la mairie du domicile avec une carte nationale d'identité et un livret de famille.

La mairie délivre une attestation de recensement qui est pour s'inscrire à un concours ou à un examen soumis à l'autorité publique (permis de conduire par exemple).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

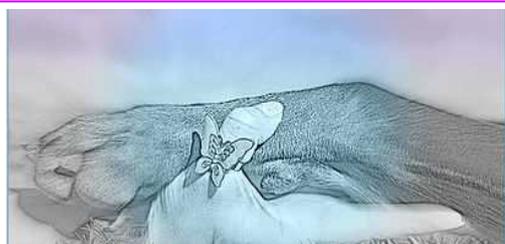


NOS JOIES ...

Alyssa DELETANG MARIE-ANNE née le 15/12/2016
Hugo REMAY le 02/01/2017
Inès SIMON née le 13/01/2017
Léandre MAUNET né le 15/02/2017

NOS PEINES ...

Annick TOUPET le 21/01/2017
Jeanne CHARDON le 10/02/2017



Une nouvelle Association « La Main à la Patte » a vu le jour le 26 octobre 2016 sur la commune. Tél : 06 02 24 87 68

Courriel : lamainalapatte@yahoo.com

Site : <http://www.lamainalapatte37.com>

Présidente : Catherine DECORSE

AGENDA

MANIFESTATIONS SUR VALLERES

- Le 18/03 Carnaval organisé par l'APE
- Le 02/04 Passage de la Roue Tourangelle
- Le 16/04 Chasse aux œufs à partir de 10h00, organisée par l'APE de Vallères. Rassemblement au stade
- Le 23/04 Vide-grenier du comité des Fêtes. Contacter Mr Chausson au 02 47 45 27 09
- Le 13/05 Tournoi de pétanque organisé par Val'R Loisirs au City Stade à partir de 13h30
- Le 21/05 Bourse-puériculture organisée par l'APE à la salle polyvalente
- Le 03/06 Méchoui organisé par l'UNC dans la salle polyvalente
- Le 10/06 et 11/06 Lotos organisés par Val'Dance
- Le 17/06 Feu de St Jean au stade organisé par le Comité des Fêtes et marché Artisanal par Val'R Loisirs
- Le 24/06 Fête des Ecoles

Vous pouvez retrouver toutes les manifestations sur le site de la commune.

Mairie de Vallères

1 place de la Mairie

37190 VALLERES

TEL. : 02 47 45 45 44

FAX : 02 47 45 48 47

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00

SUR RENDEZ-VOUS

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mardi – Mercredi – Jeudi

de 14h00 à 17h00

Mercredi – vendredi – samedi

de 9h00 à 12h00

Horaires de l'Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermeture le mercredi



COMITE DE REDACTION

**CHRISTEL DUCLOS
JEAN-LUC CADIOU**